

Les retraités marocains de la Sncf réclament 450000 euros pour discrimination

écrit par Christine Tasin | 16 janvier 2014



✘ <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/France-monde/Actualite/Societe/SNCF-le-long-combat-des-salaries-marocains>

C'est affolant cette façon de remettre en cause un statut passé et librement accepté à l'époque ! Il semble pourtant tout à fait logique que des salariés non français n'aient pas le même statut et donc pas les mêmes avantages que des nationaux...

Naturellement le fait est relaté dans les sites musulmans pour dénoncer un imaginaire racisme, ainsi, sur [Saphirnews](#), on parle de « centaines de salariés discriminés car marocains », si ce n'est pas de la désinformation/manipulation/incitation au règlement de compte, qu'est-ce que c'est ?

Au train où ça va, la France, si riche, va devoir payer également des centaines de milliers d'euros aux enseignants qui, parce que, pendant quelques années, ils n'avaient pas réussi leur concours et n'avaient pas le statut de fonctionnaire, avec les avantages et le salaire qui va avec ! Et puis peut-être aussi que tous ceux qui, de catégorie B dans

les administrations, (parce que n'ayant pas réussi les concours de catégorie A) font le travail des salariés de catégorie A vont porter plainte rétrospectivement et demander un rattrapage ?

On marche sur la tête, et on considère la France comme une vache à lait, bonne pour un égalitarisme injuste qui brise la République et ses principes et introduit, partout, une bouillie en guise de droit.

A l'heure où j'écris ces mots, je ne connais pas la décision des prud'hommes.

Christine Tasin